Institut Africain de Développement Économique et de Planification

61ème Réunion du Conseil d'administration de l'IDEP

Questions découlant du rapport de la 60e réunion du Conseil d'administration

IDEP/CA61/2026/5

POINTS D'ACTION DE LA 60e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE PLANIFICATION (IDEP)

Point de l'ordre du jour	Points d'action
Point 3 **Adoption de l'ordre du jour**	Rendre compte au Conseil d'administration de l'exécution financière de l'IDEP au regard du budget approuvé.
Point 6 **Questions découlant du rapport de la 59e réunion**	• Poursuivre le processus de suivi du recouvrement des arriérés des États membres. • Améliorer la communication en diffusant, en amont des réunions, des rapports d'étape sur la mise en œuvre des recommandations du Conseil d'administration. • Maintenir la mobilisation des États membres dans les initiatives de mobilisation des ressources et de développement des capacités.
Point 7 **Enseignements tirés des programmes 2024 et 2025 et des retraites du Comité consultatif technique (CCT)**	• Continuer de mettre l'accent sur l'innovation, le suivi et l'évaluation participatifs et les approches régionalisées de la planification du développement. • Faire progresser les travaux sur la protection sociale, la transformation de la main-d'œuvre, la localisation du développement et la mise en œuvre du programme intégré de développement des capacités. • Développer les cours phares de l'IDEP et finaliser un nouveau modèle économique durable afin de renforcer la visibilité, les partenariats et le rôle panafricain de l'IDEP en matière de développement des capacités.
Point 9 **Cadre stratégique 2026-2030 de l'IDEP et Programme intégré de développement des capacités**	• Intégrer l'ensemble des observations du Conseil d'administration dans la version finale du Cadre stratégique 2026-2030 et du Programme intégré de développement des capacités en vue de leur approbation. • Renforcer la communication et la sensibilisation auprès des États membres, des universités et des partenaires régionaux. • Clarifier les relations institutionnelles au sein de l'écosystème de la CEA afin de favoriser la complémentarité et d'éviter les doubles emplois. • Créer et rendre opérationnelle une unité de mobilisation des ressources et des partenariats. • Poursuivre la création du Fonds de dotation de l'IDEP proposé comme mécanisme de viabilité financière à long terme.

Point de l'ordre du jour	Points d'action
Point 10 **Viabilité financière de l'IDEP et partenariats pour la mise en œuvre**	• Renforcer le plaidoyer, en collaboration avec le Secrétariat exécutif de la CEA, pour que les États membres honorent leurs obligations financières et règlent leurs arriérés. • Mettre en place un mécanisme périodique de suivi des contributions des États membres. • Accélérer le recrutement du personnel clé. • Inscrire une stratégie financière et de partenariat claire dans le Cadre stratégique 2026-2030. • Élaborer un plan triennal de mobilisation des ressources couvrant les partenariats public-privé, les formations payantes et la collaboration avec des partenaires extérieurs.
Point 11 **Date et lieu de la prochaine session**	• Coordonner la date, le lieu et les dispositions logistiques de la prochaine session, en concertation avec le Président. • Soumettre la version finale du Cadre stratégique 2026-2030, intégrant les observations et recommandations du Conseil d'administration, et présenter le nouveau modèle économique de l'Institut pour examen à la prochaine session.